

## Objectifs

- Ordonner ses connaissances en matière de physiologie digestive
- Expliquer les implications nutritionnelles de la chirurgie digestive et des pathologies gastro-intestinales
- Adapter son accompagnement diététique

## Programme

### **PATHOLOGIES DIGESTIVES : RAPPELS DE PHYSIOPATHOLOGIE**

- Rappels physiologiques sur le tube digestif et les mécanismes de la digestion
- Les pathologies en gastro-entérologie : définitions, causes, diagnostic clinique, examens complémentaires, évolution, traitement, complications

### **ANALYSE DES PRATIQUES ET PLAN D'AMELIORATION**

- Analyse de cas pratiques

- Discussion autour des difficultés rencontrées et formalisation des solutions proposées
- Proposition de plans d'amélioration

### **LE POINT SUR LA DIETETIQUE DES PATHOLOGIES GASTRO-INTESTINALES**

- Spécificités au niveau de l'œsophage et de l'estomac
- Spécificités intestinales et coliques
- Spécificités du foie et pancréas
- Réalimentations et conseils nutritionnels
- Etude de cas pratiques

## Prérequis

Connaissance des fondamentaux de la nutrition pour les non diététiciens-nutritionnistes

## Public cible

Diététiciens-nutritionnistes, professionnels de santé ou collaborateurs concernés par le thème

## Intervenants

Chirurgien digestif, Diététiciens nutritionnistes

Modalités pédagogiques	Modalités d'évaluation	Durée
Alternance de méthodes pédagogiques : apports de connaissances, exercices pratiques, études de cas, réflexion, analyses et échanges d'expériences. Document pédagogique remis à chaque participant. Nombre de participants limité	Les acquis sont évalués par oral (et/ou écrit (études de cas, questionnaires...) tout au long et/ou en fin de formation. Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.	<b>3 jours soit 21 heures</b>
		Dates
		<b>Du 21 au 23 juin 2021</b> <b>Du 13 au 15 juin 2022</b>
Lieu et Contact	Modalités et délais accès	Tarif
<b>SSHA - ISA</b> <b>16A, rue de l'Estrapade</b> <b>75005 PARIS</b>  Tél : +33 (0)1 43 25 11 85 Email : isa@ssha.asso.fr Site web : <a href="http://www.ssha.asso.fr">www.ssha.asso.fr</a>  <b>Intra possible : nous consulter</b>	– Convention de formation si inscription initiée par l'employeur dans le cadre du plan de développement de compétences – Contrat de formation individuel si inscription initiée par le participant – Inscription par le biais d'un bulletin téléchargeable sur le site internet, J-30 avant la formation et possible jusqu'à J-1 selon disponibilité	<b>1225 € H.T.</b> <b>1250 € H.T.</b> T.V.A. : en sus
		Accessibilité aux personnes handicapées
		SSHA ISA est un établissement ERP 3ème catégorie en conformité avec la réglementation PMR en vigueur